

# Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES  
15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICTIONS	
Par la poste, Un an	80 francs	annonces	la ligne 0,80
Trois mois	30 francs	Publicité	—
Deux mois	20 francs	Publicité	—
Departements non limitrophes et Etranger	—	Publicité	—
Port en sus	—	Publicité	—

## TEMPERATURE

Lille, le 7 janvier 1911.  
Minimum, nuit, abrité... 0,3  
Minimum, nuit, découvert... 0,0  
Surf. du sol, à 8 h du mat... 2,3  
à 1 mètre de profondeur... 1,0  
De l'air à l'ombre... 1,0  
Maximum, jour, au soleil... 4,4  
Etat hygrométrique à 8 h. m... 66,5  
Stat. du ciel : Nuageux.  
Direction du vent : 0.  
Barymètre, le 7 Janvier (St. du mat) en la pression (alt. de 740 m) : le 8 Janvier à 8 h. du mat) la pression est de :



Temps probable. — En France, quelques pluies sont probables dans le Nord; la température va se tenir voisine de la normale.

Our-Dieu, l'Infini Bonité, la Suprême Beauté, l'Éternelle Vérité, est-ce pour toute éternité et droit la cause d'une joie sublime, immense, insupérable.

## Leçons de choses

L'ANOUS SOISSONNAIS nous rapportait ces jours-ci un bien bon, ou plutôt, un bien peu étonnante histoire.

Les tribunaux de notre magistrature « gauguéenne », comme dit M. Barbeau, nous présentent en ce moment les instituteurs comme personnages « tabou » et « sacrés. Malheur à qui touche à ces honorables fonctionnaires destinés à imbriber la jeunesse de l'« esprit laïque ».

Or, en va voir par le récit de notre confrère que l'« esprit laïque » est parfois un esprit traqueur.

Qu'en on juge :

Samedi après-midi, dit ce journal, dans une grande école d'un faubourg populaire de Soissons, une discussion très vive s'élevait entre un instituteur adjoint et son directeur. Ce dernier voulait enlever des mains de son collaborateur le livre d'apôtre, et une bataille s'ensuivit, à la grande indignation des enfants. Des coups furent échangés, mais le directeur n'eut pas la langue et reçut quelques coups de poing.

Le lendemain après-midi le directeur, devant les enfants, dit au sous-maître qu'il n'avait pas appelé « apôtre » et de « solo type » et la querelle aurait repris de plus belle, mais l'adjoint, pour clore toute discussion, se retira dans une salle voisine.

Le directeur profita de cette absence pour faire signer aux enfants une protestation en leur tenant la main.

Le lendemain après-midi le directeur, devant les enfants, dit au sous-maître qu'il n'avait pas appelé « apôtre » et de « solo type » et la querelle aurait repris de plus belle, mais l'adjoint, pour clore toute discussion, se retira dans une salle voisine.

Le directeur profita de cette absence pour faire signer aux enfants une protestation en leur tenant la main.

Le lendemain après-midi le directeur, devant les enfants, dit au sous-maître qu'il n'avait pas appelé « apôtre » et de « solo type » et la querelle aurait repris de plus belle, mais l'adjoint, pour clore toute discussion, se retira dans une salle voisine.

Le directeur profita de cette absence pour faire signer aux enfants une protestation en leur tenant la main.

Le lendemain après-midi le directeur, devant les enfants, dit au sous-maître qu'il n'avait pas appelé « apôtre » et de « solo type » et la querelle aurait repris de plus belle, mais l'adjoint, pour clore toute discussion, se retira dans une salle voisine.

Le directeur profita de cette absence pour faire signer aux enfants une protestation en leur tenant la main.

Le lendemain après-midi le directeur, devant les enfants, dit au sous-maître qu'il n'avait pas appelé « apôtre » et de « solo type » et la querelle aurait repris de plus belle, mais l'adjoint, pour clore toute discussion, se retira dans une salle voisine.

Le directeur profita de cette absence pour faire signer aux enfants une protestation en leur tenant la main.

Le lendemain après-midi le directeur, devant les enfants, dit au sous-maître qu'il n'avait pas appelé « apôtre » et de « solo type » et la querelle aurait repris de plus belle, mais l'adjoint, pour clore toute discussion, se retira dans une salle voisine.

Le directeur profita de cette absence pour faire signer aux enfants une protestation en leur tenant la main.

## Gazette du Nord

On annonce la mort :

... A ROUBAIX, de Sœur Sainte-Olympe, religieuse de la congrégation des Filles de l'Enfant-Jésus, décédée samedi après-midi, à l'âge de 88 ans, à l'Hospice de la rue de Blanchemalle.

... AU CATEAU, de M. Georges Dupont-Sauty, négociant, décédé mercredi, dans sa 46e année.

C'était un chrétien pratiquant et un fervent pèlerin de Notre-Dame de Lourdes, qui lui a obtenu la grâce de recevoir les derniers sacrements en pleine connaissance, malgré la violence du mal qui l'emportait presque subitement.

... A PAILLENCOURT, près d'Inwuy, où il vivait retiré depuis plusieurs années, de M. Vallet-Rogez, président honoraire du Comité Agricole de l'arrondissement de Valenciennes.

M. Vallet-Rogez était originaire de ce village du Cambrésis.

Pendant sa présidence active du Comité Agricole, il s'occupa avec zèle de l'établissement du tarif des douanes de 1892 ; c'est à ses efforts persévérants que l'on doit les primes à la culture du lin, qui ont empêché la disparition de cette culture dans notre pays.

... Samedi matin, on se lia, en l'église Saint-Maclo, à WATTRELOS, les fiançailles de Mlle Marie Sans, âgée de 21 ans, enfant de Marie.

La Cofrérie assista à la cérémonie. C'est M. l'abbé Bonnet, doyen, qui a fait la levée du corps, chanté la messe et donné l'absolu.

Une assistance nombreuse et pieuse a voulu par sa présence témoigner à cette famille chrétienne, si éprouvée, toute sa sympathie en accompagnant le corps de la défunte jusqu'à sa dernière demeure.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

... Samedi matin, à 11 heures, a été célébré, en l'église Saint-Martin, à ROUBAIX, le mariage de M. Jules Van Derweyde, négociant en tissus, fils de M. Van Eckhoutte-Thierghien, avec Mlle Marie Hennebois, fille de M. et Mme César Hennebois-Dubucq, horlogers-ajoutiers.

Les témoins étaient pour le marié, M. Georges Van Eckhoutte, négociant, son frère, et Adolphe Thierghien, représentant, son cousin ; pour la mariée, Mlle Julia Hennebois, sa sœur, et M. Jules Dubucq, pharmacien, son oncle.

Plusieurs artistes de talent, et le Chœur Nédand, dont le mariage fait partie, se sont fait entendre pendant la cérémonie.

... Samedi à midi, a été célébré, en l'église Saint-Martin, à ROUBAIX, devant une assistance nombreuse et choisie, le mariage de M. Jean Derremaux, fils de Mme V. Louis Derremaux-Gilson, avec Mlle Marie Vannieuvenhuyse, fille de M. Edouard Vannieuvenhuyse-Humez, négociant en vins.

Les témoins étaient : pour le marié, MM. Raymond Derremaux, industriel, son oncle, et René Derremaux, industriel, son frère ; pour la mariée, MM. Edouard Vannieuvenhuyse, employé, et Jules Vannieuvenhuyse, entrepreneur, ses frères.

Des artistes de talent se sont fait entendre pendant la cérémonie.

... Lundi dernier a été célébré, en l'église de FOURNES, le mariage de Mlle Olympe Delval, fille de M. Delval, organiste et professeur de musique à Fournes, avec M. Charles Deles, de LA BASSEE.

M. l'abbé Billard, curé de la paroisse Saint-Joseph, d'Hom, oncle de la mariée, a reçu le consentement des jeunes époux et prononcé à cette occasion une délicate allocution.

Pendant la messe, M. Delval, organiste de l'église Saint-Pierre, de Douai, frère de la mariée, a exécuté plusieurs morceaux avec un réel talent.

Mlle Marie-Anthoinette Delval, sœur de la mariée, et M. Victor Debaets, cousin du marié, se sont également fait entendre.

... Le dimanche 4 juin 1911, jour de la

... grande fête fédérale et congrès des sociétés de pêche de la région du Nord et du Pas-de-Calais.

Le lundi 5 juin, à 1 heure, grand concours de pêche à la ligne ; 2.500 fr. de prix, primes, objets d'art et médailles.

En plus de tous ces prix il sera délivré une entrée gratuite à l'Exposition internationale du Nord de la France.

CHÉMIN DE FER DU NORD  
Billets d'Aller et Retour

Lille-Fribourg. M. le Ministre des Travaux publics a homologué la proposition des Compagnies du Nord et de l'Etat, tendant à délimiter des billets d'aller et retour, entre Amiens, Lille, Roubaix, Tourcoing, d'une part, et Elbeuf-Saint-Aubin, d'autre part, par Barmetel-Jonction et par Clères-Jonction ;

Entre Amiens, Lille, Roubaix et Tourcoing, d'une part, et Elbeuf-Saint-Aubin, d'autre part, par Clères-Jonction.

A l'occasion des ventes de laines qui se tiennent à Roubaix et à Tourcoing, la durée de validité des billets d'aller et retour est portée à huit jours, courant à partir de l'avant-veille de la date fixée par le Comité des laines pour la vente.

Une facilité relative à la traversée de Roubaix est également homologuée ; elle permet aux voyageurs se rendant d'une gare Ouest-Etat à une gare Nord, avec des billets valables via Darnetal, out de quitter la gare de Valenciennes à Roubaix-Martinville, et de continuer leurs voyages par les trains Etat, partant des gares de Roubaix-Orléans, Roubaix-Droite, ou Roubaix-Rive-Gauche.

Les frais de traversée de Roubaix restent, dans ce cas, à la charge des voyageurs ; les bagages sont dirigés sur leur destination, par toute voie ferrée.

Abonnements ouvriers  
La Compagnie du Nord a décidé la création de cartes d'abonnement hebdomadaire, ainsi bien aux gares de Valenciennes, Arras, Dunkerque, entre Bergues et Coudrekerque-Branches, Bergues et Dunkerque, entre Bergues et Valenciennes, entre Bergues et Valenciennes, entre Bergues et Dunkerque, entre Esquelbecq et Coudrekerque-Branches, Esquelbecq et Dunkerque, entre Merville et La Gorgue-Estaires.

LE PRIX DU DÉNATURANT  
DES ALCOOLS  
Le Syndicat central du commerce en gros des vins et spiritueux de la région du Nord avait soumis à la Chambre de Commerce de Lille le vœu que le prix du dénaturant pour les alcools soit réduit dans de grandes proportions et que le concours invité au ministère de l'Agriculture soit immédiatement suivi d'effet.

La Chambre de Commerce de Lille a confirmé ce vœu tout à fait justifié et conforme aux intérêts de l'industrie régionale de la distillerie, pour laquelle on doit souhaiter des facilités de plus en plus grandes dans ses applications industrielles.

Elle lui a donné son entière adhésion et sollicité l'accueil le plus favorable du ministre de l'Agriculture, auquel elle l'a transmis.

Le ministre de l'Agriculture s'est contenté d'accuser réception de ce vœu du Syndicat des vins et spiritueux appuyé par la Chambre de Commerce.

L'ÉCOULEMENT DES EAUX INDUSTRIELLES  
Le Préfet du Nord publie un arrêté interdisant aux propriétaires de fabriques et établissements industriels quelconques de verser dans les rivières, les canaux, cours d'eau navigables ou non navigables, aucun résidu industriel solide ou liquide, de nature à rendre les eaux impropres à leurs usages domestiques et à la vie des poissons.

Les Grandes Manœuvres DE 1911  
Quelle région du Nord de la France attire-t-elles pour théâtre ? Le grand Été-Major ne l'a pas encore fait connaître.

Mais comme ce sont les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> corps qui doivent y prendre part, on a tout lieu de croire que ce sera dans le rayon de l'Oise à proximité de notre frontière des Ardennes, autour du fort d'Hiéron.

Sur cette donnée, les « Tablettes de l'Alsacien », publient un très intéressant article de M. Ardouin-Dumazet, que nous sommes heureux de reproduire :

Attendons-nous à voir quelque journal allemand publier à notre égard une série de combinaisons profondes dans le choix du terrain des grandes manœuvres de 1911. Celles-ci vont avoir lieu aux confins de la frontière et de l'Ardennes, aux environs de la ville d'Hiéron.

Cela ne dit rien aux gens qui ne sont pas familiarisés avec la géographie militaire et ce que l'on appelle l'échiquier stratégique ; cependant il s'agit là d'un théâtre d'opérations longtemps classiques et auquel des rumeurs accréditées donnent une importance de premier ordre dans le rayon de l'Oise.

C'est par là que les Allemands, s'ils mettaient jamais à exécution les projets qu'on leur prête de passer par la Belgique, pénétreraient en France.

On conçoit donc que nos voisins, toujours pointilleux, pourrout nous prêter l'idée de nous préparer à la défense d'un mieux encore par notre entrée en Belgique au moment opportun. Il ne croit pas que notre grand État-major ait vu et joué les cartes d'un autre côté.

La frontière du Nord, après avoir été fortement renforcée, a été peu à peu abandonnée. Le camp retranché de Lille reste tel qu'il fut alors conçu avec des ouvrages peu capables de résister à l'artillerie moderne, tout à fait inadéquates ont été abandonnées : Douai, Arras, Valenciennes, Bouchain, Avesnes, Cambrai, Landrethies, opt vu tomber leurs remparts. Toute la défense, concentrée au camp retranché de Maubeuge, dont les forts, dotés de tourelles cuirassées et recouverts de béton, peuvent supporter un long siège.

Maubeuge garde la vallée de Belgique en France, celle-ci serait mathématiquement amenée une armée allemande ayant surpris ou pourvu la place belge de Liège.

Le fort de Namur. L'investissement et l'attaque d'une telle place demanderaient des forces énormes et nécessiteraient un temps très

long. Pendant tout un hiver pourraient se diriger vers la Sambre.

C'est alors que les autres voies d'accès, même moins bien dotées de voies de communications que le grand carrefour de routes et de voies ferrées de Maubeuge, deviendraient d'importance.

La route de l'Oise, que les troupes de 1815 ont si souvent nous soulevé la petite ville de Philippeville et les environs, prendrait une valeur qu'on ne lui connaissait plus.

En effet, après avoir projeté de grands ouvrages à la frontière, autour de Fourmies et d'Anor, nous nous sommes contentés d'élever un fort d'arrêt pour maîtriser le nœud de voies ferrées d'Hiéron. Cette petite ville, qui a été la création de nombreux lignes de fer de devenir une des plus grandes gares du réseau, est couverte par ce fort, bâti entre l'Oise naissante et son affluent le Thez.

Les canons, maîtres d'œuvre de la gare ou les Compagnies de l'Est et du Nord et le chemin de fer belge de Chimay, venant par Anor, réunissent des lignes rayonnant vers Lille, Maubeuge, Namur, Métriers, Charleville, Troyes, Paris, Guise, Cambrai, Douai.

Un fort ne peut offrir qu'une courte résistance, assez toutefois pour que l'ennemi ne puisse utiliser de suite les voies ferrées, assez surtout pour permettre à nos propres troupes d'arriver en défense de cette région accidentée, où les rivières coulent au fond de vallées étroites et rocheuses, où de vastes forêts rendent difficile le marche des armées.

Si difficile que soit le pays, il n'en est pas moins menacé. La marche à travers les campagnes belges serait facile malgré le caractère marécageux et désert de la région de l'Ardennes. Il n'est donc pas inutile d'organiser des grandes manœuvres dans une zone où l'on pourrait avoir à opérer sérieusement et dont l'état est loin d'être rassurant par nos états-majors comme l'est celle du pays entre la Meuse et les Vosges.

La corvée se prête admirablement aux manœuvres de ce genre, elle permet de faire l'étude des marches d'approche à l'aide des mouvements du sol et du tir indirect de l'artillerie. Les bataillons de tirailleurs, se trouvant à l'écart de la curiosité des aviateurs que l'on pourra tenter de déjouer par l'utilisation des ouvrages naturels.

Rien n'est plus intéressant en France répondant aussi bien aux données du problème. Si les manœuvres avaient lieu plus au sud, vers Reims et Poitiers, on se trouverait en face de la situation de la frontière de l'Est, qui est un terrain d'essai pour les manœuvres de ce genre.

On a parlé d'Hiéron, ce ne peut être qu'au sud de cette position, car au nord c'est immédiatement la frontière, ce n'est pas pour rien que l'on ait parlé de la ville qui garde la route de l'Oise et l'accès du camp retranché de Liège. Le fort de Namur, qui n'est pas sans intérêt de signaler d'avance les sources de cette émotion.

VOIR PLUS LOIN  
en notre édition complète à huit pages  
LES COURS TRÈS COMPLETS DE LA BOURSE DE PARIS.  
DE QUE DISENT LES JOURNAUX  
NOTES D'AMÉRIQUE  
LA ROUTE DU SIMPLON  
RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.

M. CAILLAUX A LILLE  
Sous ce titre, le « Cabaretier du Nord » organise le Syndicat des Cabaretiers et Débitants de boissons publiques, nous soumettant de nombreuses propositions de loi documentaire :

Il ne suffirait pas que la Commerce des boissons soit au butin, en ce moment, à toutes les traversées de la part du Sénat.

Il ne suffirait pas, que tous les débitants de boissons de France éprouvent actuellement des inquiétudes sur le sort que leur réserve l'avenir, que le projet de loi sur la limitation des débits de boissons.

Il ne suffirait pas non plus, et surtout, que le Commerce des boissons du Nord ressente plus vivement ces inquiétudes, parce qu'il est le plus touché étant le plus important en nombre.

Il ne suffirait pas, que la coupe d'amertume n'était pas assez remplie ; il faut maintenant que nous supportions la présence de M. Caillaux, l'ancien ministre des finances, dans notre région.

M. Caillaux, que l'on appelle aussi Caillaux la Ruhr, ne se signale à l'attention de la France que par l'extravagance de ses conceptions budgétaires, conceptions qui aboutissent, pour le budget de 1900, à un déficit de 200 millions.

On se rappelle que pour combler ce déficit, M. Caillaux dut avoir recours à des taxes nouvelles dont le commerce des boissons prenait pour lui seul 70 millions, qui ne furent pas acceptés par les Chambres, grâce à notre action énergique.

L'ancien ministre des finances s'est, en outre et surtout, signalé comme un adversaire déterminé de notre région ; haineux de cru, il a toujours défendu le privilège qui est un scandale dans un pays démocratique comme le nôtre, où on a proclamé en 1792 l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt, privilège qui exerce une partie de la France au détriment de la nôtre.

M. Caillaux est aussi l'auteur de la loi de réforme sur les boissons en 1900, qui n'a été qu'un trompe-fait parce que tout en dégrèvant les boissons hygiéniques, elle représentait sous des formes diverses ce qu'elle semblait devoir démolir, de sorte que le consommateur a profité duquel la loi était faite, n'en a bénéficié en aucune façon.

C'est pourquoi, sans aucune espèce de considération politique, plaçant, avant toute autre préoccupation, les intérêts économiques de notre région, qui sont intimement liés aux intérêts particuliers, nous nous sommes associés à l'acte de protestation, dont nous donnons ici le texte, contre la présence à Lille d'une personnalité que, à plus d'un titre, nous considérons comme un ennemi irréductible, en rappelant que le temps ne nous ait pas permis d'organiser une contre-manifestation qui aurait montré à M. Caillaux en quelle estime nous le tenions dans le Nord.

Ei en nous plaçant toujours au point

de vue régional, il nous sera bien permis de nous élever de l'attitude de certains Parlementaires du Nord qui font cortège et remplissent, pour ainsi dire, les barreaux, dans sa tournée de conférences, à un homme qui est si profondément hostile à tout ce qui touche notre région.

Constant CRAPEZ.

## La GRÈVE des MINEURS EN BELGIQUE

La grève des mineurs belges s'est encore étendue dans le bassin de Liège, où il y a plus de 20.000 grévistes.

Dans tous les charbonnages de la rive gauche de la Meuse, le chômage est complet.

Un cortège de grévistes a parcouru vendredi les principales rues de Liège ; il comprenait environ 2.000 manifestants et était précédé de plusieurs drapeaux rouges ; il avait en tête un groupe de plusieurs centaines de femmes ornées de rubans et de mouchoirs rouges, ainsi que des enfants agitant de petits drapeaux rouges. Le cortège, escorté de gendarmes et de policiers, a parcouru la ville sans incident.

Il y a lieu de signaler le mouvement des ouvriers des autres corps de métier à propos du conflit. La Fédération locale de livre, les imprimeurs typographes, les relieurs viennent de faire passer un ordre du jour voté par leurs comités réunis. On y déclare inacceptable, arbitraire et provocante la loi récemment votée sur le travail dans les mines et on engage les ouvriers, dans l'intérêt de leur cause, à conserver une attitude calme et digne.

On annonce une réunion du comité de la Fédération pour dimanche, dans le but d'examiner s'il y a lieu de proclamer à nouveau la grève générale.

Dans le Borinage, on ne constate aucun incident nouveau, au point de vue de l'application des règlements sur la durée du travail dans les mines. Bien au contraire, la situation s'est améliorée et nous sont les ouvriers à la veine qui n'ont pas encore repris le travail, qu'ils avaient abandonné momentanément.

Dans le pays de Charleroi, le travail a complètement repris hier matin, sur charbonnages du Nord de Gilly. On a constaté également une forte reprise au puits Saint-Auguste, des Houillères-Unies.

De la Louvière, on annonce qu'au puits n° 8 des charbonnages de Houbaux, la moitié des ouvriers a refusé de descendre ce matin. On ne pense pas, cependant, que ce conflit sera de longue durée.

EN ALLEMAGNE  
LA GRÈVE GÉNÉRALE DES MINEURS EST PROBABLE DANS LE BASSIN DE LA RUHR.

Dans le bassin de la Ruhr où sont écoulés plus de 200.000 mineurs, l'agitation grandit et devient plus menaçante. Il semble presque impossible d'écarter la grève générale parce que patrons et mineurs rivalisent d'intensité.

On estime dans les milieux ouvriers que les patrons de Westphalie veulent provoquer la grève générale, afin de pouvoir épuiser les stocks qui sont assez considérables.

Les deux chefs socialistes les plus connus, les députés Hué et Sachs, continuent cependant à prêcher la modération et recommandent d'employer tous les moyens de conciliation avant d'avoir recours à la grève générale.

Nous n'acceptons pas la publicité de toutes les maisons. Aussi nos lecteurs et lectrices doivent-ils s'adresser de préférence à celles qui se recommandent dans nos pages.

## LILLE

Le Dimanche à Lille  
Journées du 8 janvier  
Fête de l'Épiphanie.

POUR LES VOYAGEURS  
Église Saint-Maurice, première messe à cinq heures un quart.  
Église Notre-Dame de Fives, première messe à cinq heures.

Église Sainte-Catherine, de Sacré-Cœur, Notre-Dame de Consolation (Vauban), Saint-Nicolas-Libre, Saint-Maurice, des Champs, Fives-Saint-Joseph, Saint-Éloi (Gantelou), dernière messe à 11 h. 1/2.

Province Saint-Etienne. — Messes à 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h., 11 h.  
Église Saint-Pierre-Saint-Paul dernière messe à 11 heures quarante.

Messe au couvent. — A 10 h., à St-Etienne, messe à 5 voix de Dubois.  
Messe de 10 heures. — Terrain de l'Esplanade à 2 heures et demie.

Lille-Orléans, 11-13, parvis Saint-Nicolas. — Deux messes à 3 h. et à 5 h.; autres à 8 h. 1/2.  
Bassin du dimanche, rue Inkermann, 9. — Réunion de jeunes filles, ouverte chaque dimanche de 3 à 6 heures.

Palais des Beaux-Arts, ouvert de dix heures à quatre heures.  
Musée industriel. — De dix heures à quatre heures à la Halle aux Sucres.  
Musée Hoellier. — De dix heures à quatre heures, rue de Bruxelles.  
Musée Commercial. — De dix heures à quatre heures, rue du Lombard.  
Musée de Gravures (Hôtel-de-Ville). — De onze heures à quatre heures.

## QUESTIONS MUNICIPALES

CONTRIBUTIONS ET IMPÔTS  
PETITES STATISTIQUES

On établit des statistiques quand on est à la tâche — la preuve en est que les statistiques suivantes se rapportent à l'année 1908 — ; on les lit aussi quand le temps ne presse pas.

Eh bien ! si vous en avez le loisir, vous voulez cette suite de chiffres.

Fenêtres. — On a démolé à Lille, en 1908, 290 immeubles, dont la valeur locative était de 853.135 fr. ; on en a construit 517, dont la valeur est de 989.536 fr.

Ont été assujettis à la cote personnelle, seule 8.999 personnes, à la cote mobilière, seule 531, aux deux cotes 14.800.

L'impôt des patentes a produit :  
en principal ..... 1.399.587,41  
en centimes ..... 1.823.635,71  
en tout ..... 3.223.223,12

Ensemble ..... 134.772,30  
dont 8 centimes pour la ville, soit 4.686,81

En portes et fenêtres, qu'il vous suffise de savoir que 4.292 portes-cochères et 484.311 ouvertures ordinaires ont été imposables.

Taxes spéciales assimilées :  
Taxe sur les biens de main-morte ..... 108.444,86  
Contributions additionnelles aux patentes pour frais de Chambre de commerce ..... 75.247,34  
Droit de vérification des poids et mesures ..... 45.154,10  
Droit de visite des pharmacies et magasins de drogues ..... 5.780  
Chevaux et voitures ..... 63.655,49  
Billets ..... 8.140  
Censons ..... 11.627,91  
Inspection des fabriques d'eaux minérales ..... 51  
Taxe militaire ..... 27.956,61  
Droits d'épreuve des appareils à vapeur ..... 6.102,54

Nous donnerons une autre fois les statistiques relatives aux postes et télégraphes, aux contributions indirectes et au registre-mobilier.

Mais lui en faut-il de l'argent à l'Etat ?

## GARDE-MANGER SANGLANT

L'abattoir de Lille  
Sulvois, par cette fraîche et brumante nuit, la lueur sympathique des bougies lillouises aux vitraux pleins et roses, au parterre franc et bruyant, qui vêtus de robes de chambre, défilent avec leurs bâtons, à chaque enlèvement, des patins des chaises.

Les voix au bout de la rue du Metz, devant le portique magistral couronné du groupe fameux : un taureau en furie que maintent deux hommes aux muscles de pierre.

Quelle vie intense dans cette cour profonde, adossée aux ramparts, où le bord des grilles, d'étable, s'élève où le bétail silencieux attend bêtement la mort prochaine !

Pour boucler ce tragique circuit, les animaux arrivent de tous côtés. Voici les boeufs nivernais venus de la Villette, les moutons de l'Alsace, jusqu'aux moutons créoles de Saint-Quentin ; les taureaux bretons du Cambrésis ; les veaux qu'on envoie à la bannière.

Ces arrivages se font le mercredi, jour de marché ; on passera les heures à voir les pauvres bêtes, les veaux surtout, les laisser tirer par les patins des chaises fatales, pour, de là, gagner le grand hall du marché.

C'est pour les équipes surmenées, le moment d'être subtile. Des ouvriers passent rapidement le lien au cou des veaux ; d'autres tirent comme ils peuvent leurs malheureuses victimes ; d'autres, en rectangles ou élastiques ou élastiques ou élastiques.

Le trajet est plein d'imprévu ; le veau de simples et capricieuses résistances. Au bout de sa corde il se débat comme un diable élastique, multipliant galipettes et soubresauts. Enfin le voilà dans sa prison.

Quelles lamentations infinies criées par la barytonne de sa gorge trop serrée ! C'est un concert de vies qui vont être prématurément fauchées, quelque chose comme une marche de Chopin exécutée par un choeur de malheureux qui regardent l'horizon.

Pas de grâce possible pour eux ! Fallait-il même ne s'arrêter leur pelotonner. Demain jeudi on les arrêtera sans rémission, et avec quelle rapidité brutale !

Le citoyen Eustache, le couteau — va s'en donner à cœur joie jusqu'à midi. Chaque chevreuil défilé par semaine à cette époque de l'année, suivant sa spécialité, de cent à cent-vingt, suivant les saisons ou parcs, de dix à quinze bœufs, taureaux ou vaches ; il y a aussi des chevaux.

La mort de « dom pourcu » manque d'intérêt. Décidément cet animal crie trop à la voir poignarder ou souffrir autant que lui. Et puis, il est si gras, si appétissant, si visiblement désigné pour le massacre.

Les boeufs non plus ne sont pas sympathiques ; ils ont une résignation trop morte, des yeux trop vides de pensée, des chairs trop lourdes. Mais les moutons ! Mais les chèvres !

&lt;